

Nom du produit :	MULTISCHAUM 77	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS000465_102_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000465_20150803

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

MULTISCHAUM 77
Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants de précision

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91
Importateur pour la Suisse		Tel	
Buttschardt AG	Römerstrasse 16, CH-4314 Zeiningen,	061- 8531500	
SAG Supply Chain AG	Knonauerstrasse 54, CH-6330 Cham,	041-7843950	
SFS Unimarket AG	Rosenbergsaustasse 4, CH-9435 Heerbrugg	071-7275260	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)
la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

SECTION 2: Identification des dangers

Nom du produit :	MULTISCHAUM 77	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS000465_102_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000465_20150803

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique:	Aérosol, catégorie 1 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Le classement est basé sur méthode de calcul.
Santé:	Irritation oculaire, catégorie 2 Provoque une sévère irritation des yeux. Le classement est basé sur méthode de calcul.
Environnement:	Non-classifié Le classement est basé sur méthode de calcul.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement:	Danger
Mention(s) de danger:	H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseil(s) de prudence:	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
Informations additionnelles sur les dangers:	Contient: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one Peut produire une réaction allergique.

Règlement (CE) n°
648/2004 relatif aux
détergents:

hydrocarbures aliphatiques 5 - 15 %

parfums

limonene

benzisothiazolinone, benzoic acid

Pas de composants apportant un danger à la santé ou l'environnement en dessus des limites de classification.

2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium
Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit : MULTISCHAUM 77

Date de création/révision :

29.06.17 Version : 4.0

Ref.Nr.: BDS000465_102_20170629 (FR)

Remplace :

BDS000465_20150803

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
propane-2-ol; alcool isopropylique	01-2119457558-25	67-63-0	200-661-7	5-10	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	B
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	01-2119485926-20	68512-91-4	270-990-9	5-10	Press. Gas, Flam. Gas 1	H280,H220	K,G
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcane, isoalcane, cycliques, < 5% n-hexane	01-2119475514-35	-	(921-024-6)	1-5	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H225,H315,H336,H304,H411	B,Q
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylque du propylène-glycol	01-2119457435-35	107-98-2	203-539-1	1-5	Flam. Liq. 3, STOT SE 3	H226,H336	A
Amines, C12-14 (even numbered)- alkyldimethyl, N-oxides	01-2119490061-47	-	(931-292-6)	<0.1	Eye Dam. 1, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2	H318,H302,H315,H400,H411	Q
sodium salt of an alkyl ether sulfate2	01-2119488639-16	-	500-234-8 (NLP)	<0.1	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3	H315,H318,H412	X
Phosphoric acid, isononyl ester	01-2119982386-24	84988-61-4	284-851-5	<0.1	Skin Corr. 1C	H314	
Sulfonic acids, C14-17-sec-alkane, sodium salts	01-2119489924-20	97489-15-1	307-055-2	<0.1	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3	H302,H315,H318,H412	
Disodium metasilicate anhydrous	01-2119449811-37	6834-92-0	229-912-9	<0.1	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, STOT SE 3	H290,H314,H335	
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	-	2634-33-5	220-120-9	<0.05	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1	H302,H315,H318,H317,H400	X

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) du règlement REACH n° 1907/2006

K : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8)

Q : Le numéro de CAS est seulement un identificateur à employer en dehors de l'UE pour les entrées en stock.

X : SCL (limites de concentration spécifiques) conformément à l'article 10 du règlement CLP n° 1272/2008



Nom du produit :	MULTISCHAUM 77	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS000465_102_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000465_20150803

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Contact avec la peau :	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Inhalation :	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Ingestion :	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
--------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.
Forme des produits de décomposition dangereux



Nom du produit :	MULTISCHAUM 77	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS000465_102_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000465_20150803

CO,CO2

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) recipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié
Mettre dans un récipient approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
L'équipement devra être mis à la terre
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

Nom du produit :	MULTISCHAUM 77	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS000465_102_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000465_20150803

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants de précision

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylque du propylène-glycol	107-98-2	VME	100 ppm
		VLE	150 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylque du propylène-glycol	107-98-2	VME	100 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	VME	500 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique

:

Assurer une ventilation adéquate

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

Protection individuelle :

Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit

Assurer une ventilation adéquate

Porter des gants

inhalation :

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire recommandée:

Masque antigaz contre les vapeurs organique (type AX)

la peau et les mains :

Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits chimiques (norme EN 374).

La durée de résistance au perçage du gant devrait être plus importante que la durée d'utilisation du produit. Si le travail dure plus longtemps, changer les gants.

Gants recommandés:

Nitrile



Nom du produit :	MULTISCHAUM 77	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS000465_102_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000465_20150803

les yeux :	Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

Aspect : état physique :	Liquide en aérosol avec propulseur propane/butane.
couleur :	Incolore.
odeur :	Agrume.
pH :	8-9.5
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Point d'éclair :	< 0 °C
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	1.0 g/cm ³ (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Soluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	> 200 °C
Viscosité :	Non applicable.

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter



Nom du produit :	MULTISCHAUM 77	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS000465_102_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000465_20150803

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Provoque une sévère irritation des yeux.
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux
Contact avec la peau :	Peut entraîner irritation.
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux

Données toxicologiques :



Nom du produit : MULTISCHAUM 77

Date de création/révision :

29.06.17 Version : 4.0

Ref.Nr.: BDS000465_102_20170629 (FR)

Remplace :

BDS000465_20150803

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylrique du propylène-glycol	107-98-2	LD50 oral rat	4016 mg/kg
		LC50 inhal.rat	27596 mg/l
		LD50 derm.rabit	2000 mg/kg
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	LD50 oral rat	5840 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 25000 mg/l
		LD50 derm.rabit	13900 mg/kg
Disodium metasilicate anhydrous	6834-92-0	LD50 oral rat	300-2000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	1-5 mg/l
		LD50 derm.rat	>2000 mg/kg
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 25000 mg/m3
		LD50 derm.rat	> 2000 mg/kg
Amines, C12-14 (even numbered)- alkylidimethyl, N-oxides	-	LD50 oral rat	1064 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Non-classifié

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
1-méthoxy-2-propanol; éther monométhylrique du propylène-glycol	107-98-2	LC50 poisson	6812 mg/l
		EC50 daphnie	23300 mg/l
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	IC50 algues	1000 mg/l
		LC50 poisson	9640 mg/l
		EC50 daphnie	9714 mg/l
Disodium metasilicate anhydrous	6834-92-0	IC50 algues	207 mg/l
		LC50 poisson	210 mg/l
		EC50 daphnie	1700 mg/l
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	LC50 poisson	> 10 mg/l
		EC50 daphnie	3 mg/l
Amines, C12-14 (even numbered)- alkylidimethyl, N-oxides	-	IC50 algues	0.143 mg/l
		LC50 poisson	2.67 mg/l
		EC50 daphnie	3.1 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette

Nom du produit :	MULTISCHAUM 77	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS000465_102_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000465_20150803

affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Réglementations nationales :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe:	2.1
ADR/RID - Code de classification:	5F



Nom du produit :	MULTISCHAUM 77	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS000465_102_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000465_20150803

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non
IMDG - Polluant marine No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D)
IMDG - Ems: F-D, S-U
IATA/ICAO - PAX: 203
IATA/ICAO - CAO 203

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de danger:

H220 : Gaz extrêmement inflammable.
H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la



Nom du produit :	MULTISCHAUM 77	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS000465_102_20170629 (FR)	Remplace :	BDS000465_20150803

chaleur.

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**REVISIONS DANS LE
CHAPITRE :**

8.2. Contrôles de l'exposition

acronyms and synonyms:

VME = valeurs limites de moyenne d'exposition

VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)

COV = composés organiques volatils

PBT = persistant bioaccumulatif toxique

vPvB = très persistant très bioaccumulatif

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.